



Octobre - Novembre - Décembre 2026

RESTAURANT

A Table

65 RUE DES SABLONS
VIBRAYE

09.55.44.22.42

f ATABLEVIBRAYE i

BRACQ OPTICIENS

En partenariat avec de nombreuses mutuelles

Sandrine, notre opticienne, vous propose les dernières technologies de verres **Essilor** pour un confort optimal. Avec l'expertise de Maison Bracq, votre confort visuel est assuré.

Toujours à l'affût des nouveautés pour mieux vous servir !

10 Pl. de l'Hôtel de ville,
72320 Vibraye
02 43 71 09 67

AFI AFI Vibraye Immobilier

5, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE

☎ 02.43.93.83.07. 📞 06.10.19.03.54.

FNAIM «Parce que vos projets immobiliers méritent de réussir»

LA PARENTHÈSE

= 26, rue Xavier-Boutet - 72320 VIBRAYE =

Librairie - Papeterie - Presse - Tabac **FDJ**
Carterie - Cadeaux

Tél. 02 43 93 60 23
laparenthese.vibraye@gmail.com

PAINEAU TORTEVOIE SARL

02.43.93.68.18
contact@paineau-tortevoie.fr

Électricité Plomberie
Énergies renouvelables Chauffage

Z.A. du Braye, 72320 VIBRAYE

ATELIER D'ARCHITECTURE AUDEVARD CAILLOUX

LE MANS - PARIS - TOULON

02 43 87 74 02



BET Bellec

Bureau d'Etudes Techniques des Fluides

104, quai Amiral Lalande - 72000 LE MANS

☎ 02 43 23 30 10 - 📧 accueil@bet-bellec.com

www.bet-bellec.com

Plomberie / Chauffage / Ventilation / Climatisation
Electricité Courants forts - Courants faibles
Photovoltaïque / Vidéosurveillance
Coordinateur SSI



sarlbezardtp@orange.fr
www.bezard-travaux-publics.fr

BEZARD TP

"La Planchette"
LAVARÉ

Tous terrassements Location matériel T.P.
Assainissement et aménagement de cours

Tél. 02.43.93.68.52 - Nicolas : 06.15.56.19.19



Agence de Cherré

38 rue Condorcet
Z.A du Valmer - B.P.6
72400 CHERRÉ
Tél. 02.43.71.89.64

www.b2h-assurances.fr

Agence de Vibraye

64 avenue de la Gare
72320 VIBRAYE
Tél. 02.43.93.61.28



En raison de la mise aux normes PMR de la gendarmerie de Vibraye, l'accueil au public est fermé depuis le lundi 7 septembre 2026 (durée prévisionnelle des travaux : 2 mois).

Pour tout dépôt de plainte, merci de vous diriger vers les gendarmeries de Saint-Calais ou Bouloire (se référer aux horaires d'ouverture).

Seules les personnes convoquées par un enquêteur seront accueillies.



B C D E A



La prochaine collecte de la Banque Alimentaire aura lieu le vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026 dans les magasins d'alimentation.

Les permanences seront tenues pas les membres du CCAS de Vibraye ainsi que les élus des communes limitrophes.

Leur présence à la collecte permet ensuite à leurs habitants de bénéficier d'une aide alimentaire (sur orientation de l'assistante sociale).



SOMMAIRE

Page 5 :	Le mot du Maire
Page 6 :	Portrait Marie-Blanche CHAMBRIER
Page 8 :	Médaille de la Ville : GRAVÉ Madeleine
Page 11 :	Finances
Page 11 :	Les petites canailles
Page 12 :	Portrait de Michel LANOIS
Page 14 :	Accueil de loisirs sans hébergement
Page 15 :	Local ados
Page 16 :	Ecole primaire Catherine Paysan
Page 17 :	Réunion de quartier
Page 18 :	Portrait de Marie-Jo HUSSET-DETHIER
Page 20 :	Les incivilités
Pave 22 :	Registre communal des personnes vulnérables
Page 25 :	Concours de maisons fleuries 2026
Page 26 :	Piscine municipale
Page 27 :	Infos travaux - SNCF
Page 28 :	Evènements de l'été
Page 30 :	Evènements à venir
Page 32 :	Cuisiner, c'est pas sorcier !
Page 32 :	Numéros utiles



Distribution des sacs jaunes

Vous n'avez pas pu retirer vos rouleaux de sacs jaunes lors de la collecte de juin ?

Pas de problème : vous pouvez venir en récupérer un **le samedi matin, de 11h à 12h**, à la mairie de Vibraye, pendant la permanence des Adjoints au maire.

Aucune distribution ne faite en dehors de ces horaires.

Prochaines distributions :

Vendredi 18 décembre 2026
Vendredi 1^{er} janvier 2027
 de 9h à 12h30
 Salle André Leprêtre



LE MOT DU MAIRE



Un peu plus de six mois après notre arrivée à la mairie, je tiens à remercier le personnel communal qui s'adapte à la nouvelle équipe municipale et prend en compte les nouvelles directives. Le changement d'organisation se met en place progressivement, en concertation avec les différents services. Je tiens à remercier plus particulièrement le service administratif pour son accompagnement. Son expertise nous a permis, pour ce début de mandat, une prise de fonctions dans de bonnes conditions.

Pour cette nouvelle année 2026/2027, nous pouvons retenir entre autres :

- Une école (maternelle et primaire) qui accueille 202 élèves répartis dans 9 classes.
- Le redémarrage de toutes les activités sportives et culturelles grâce à notre tissu associatif comptant plus de 40 associations sur la commune.
- Un temps fort pour le mois de novembre avec le Quai des Arts qui fête ses 20 ans.

Communiquer sur nos actions, nos projets, nos finances est une priorité pour nous. C'est pourquoi nous avons multiplié les possibilités d'échanges et d'information : Vib'info, Intramuros, Facebook, réunions de quartier, conseils municipaux, presse locale.

Nous avons déjà réalisé 3 réunions de quartier sur les 4 programmées. Ces réunions sont l'occasion d'échanger en direct avec les vibraysiens et de faire remonter notamment les problèmes quotidiens rencontrés par les habitant(e)s. Le premier bilan fait apparaître un accroissement des incivilités : excès de vitesse, stationnements gênants, déchets sur la voie publique (déjections canines, papiers...), aboiements, bruits de voisinage...

Différentes actions sont à l'étude :

- Réalisation d'un diagnostic des infrastructures routières de la commune par l'Agence de sécurité routière.
- Dans l'attente des conclusions de ce dernier, mise en place d'aménagements légers pour répondre à l'urgence.
- La mise en place d'une police municipale sera également envisagée. Pour l'instant à l'état de projet, nous débutons une étude de faisabilité (organisation + finances)

Mais dans un premier temps, pour une réponse immédiate et sans coût pour la collectivité, je fais appel au civisme de chacun pour respecter les règles de vie.

Enfin, je voudrais revenir sur cette période caniculaire où tout le monde (élus, associations, école, vibraysiens...) s'est mobilisé pour passer au mieux cette période difficile. Mais si nous sommes revenus à des températures de saison, il faut penser à l'été prochain et anticiper pour être prêts à affronter à nouveau des chaleurs extrêmes. Des actions sont en cours pour permettre de "raffraîchir" les bâtiments communaux et les cours d'école. Nous souhaitons que la lourdeur administrative ne nous freine pas trop dans nos projets.



Le Maire
Denis BERNADET



Au cœur du fonctionnement de la commune

Je m'appelle Marie-Blanche Chambrier. Mon rôle dans la collectivité est de coordonner les différents services et de faire le lien entre les élus et les agents. Il s'agit principalement d'accompagner les élus dans leurs projets, de l'idée qui germe jusqu'à sa concrétisation et, parfois, jusqu'à l'inauguration.

À chaque élection municipale, l'équipe se renouvelle plus ou moins largement. Il faut alors recréer les commissions et accompagner les nouveaux élus dans leur prise de fonction.

Des formations leur sont notamment proposées par l'Association des Maires pour découvrir les contraintes liées au mandat, les règles juridiques, budgétaires ou celles des marchés publics. Chaque domaine d'intervention d'une collectivité est encadré : il faut connaître les règles, mais aussi savoir comment les appliquer dans la pratique.

« Les élus changent et les agents restent »

Pour mieux comprendre le rôle de chacun, j'utilise parfois l'expression « Les élus changent et les agents restent ». Notre rôle, et je parle de tous les agents de la collectivité, est d'assurer la continuité et le fonctionnement de la commune, quelle que soit l'équipe en place.

Le métier varie selon la taille de la collectivité. Dans les toutes petites communes, la secrétaire de mairie est souvent seule et doit pratiquement tout gérer : l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, les ressources humaines ... À Vibraye, le service est plus étoffé, et ces missions sont réparties entre plusieurs agents. Plus la collectivité est importante, plus les services sont spécialisés.

Nous intervenons un peu dans les coulisses de la commune. Les agents sont les chevilles ouvrières que l'on ne voit pas forcément, mais qui font en sorte que tout fonctionne. Chacun a son rôle et son importance : nous sommes complémentaires, comme les maillons d'une chaîne.

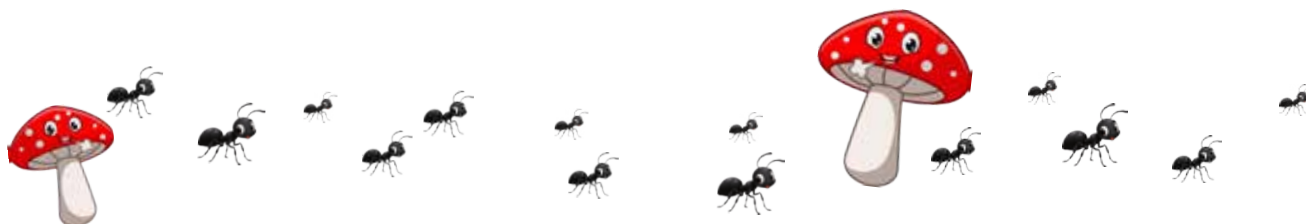
Du droit public au service des collectivités

Mon parcours vers la fonction publique territoriale s'est forgé au fil des années. Après un bac ES, sur les conseils de mon professeur d'économie, je me suis orientée vers le droit.

J'ai choisi cette voie parce qu'elle ouvrait sur de nombreux domaines. Puis le choix du droit public s'est fait naturellement. J'ai notamment été attirée par le service public (ou plutôt le service « au » public), et les valeurs qu'il défend.

J'ai fait mes études à Tours et à Poitiers, et obtenu une maîtrise de droit public – c'était l'appellation de l'époque, avant le système actuel des masters. J'ai également effectué des stages dans des collectivités, notamment en matière de marchés publics.

À la fin de mes études, j'ai passé le concours d'attaché territorial. Dans la fonction publique territoriale, réussir le concours ne signifie pas qu'un poste vous est attribué : c'est au lauréat de chercher son emploi. Pendant cette période, j'ai donc effectué des remplacements en communes et en communauté de communes, tout en passant des entretiens.





Une vingtaine d'années à Vibraye

J'ai eu la chance de commencer à Vibraye avec M. Jacky Breton (Maire à l'époque), qui m'a donné ma chance en tant que jeune lauréate, au sein d'une collectivité à taille humaine.

J'aurais ensuite pu changer de poste, mais je recherchais quelque chose de proche du terrain. À l'échelle d'une commune comme Vibraye, on peut suivre véritablement un projet de A à Z, de l'idée initiale jusqu'à sa réalisation. C'est très concret. Dans une collectivité plus importante, les fonctions sont davantage spécialisées et sectorisées. Cela fait maintenant une vingtaine d'années que je travaille à Vibraye. Au fil du temps, j'ai eu l'opportunité de travailler avec plusieurs équipes municipales : M. Jacky Breton puis M. Jean-Marc Blot, M. Dominique Flament et aujourd'hui M. Denis Bernardet pour une nouvelle mandature. Cette succession illustre bien la continuité du service public : les équipes municipales se succèdent et les agents accompagnent les évolutions de la commune.

Un attachement au territoire rural

Je suis attachée au territoire rural. J'ai eu la chance d'y trouver à la fois un poste qui me convenait et un cadre de vie agréable.

Vibraye est une commune très vivante, qui a la chance de disposer de nombreux équipements, d'entreprises, de services et d'un tissu associatif développé. C'est aussi une petite collectivité où tout le monde finit par se connaître ou au moins se connaître de vue. C'est une ville attachante, dynamique et attractive.

Préparer la commune aux enjeux de demain

L'un des sujets importants du nouveau mandat sera certainement l'adaptation au changement climatique. Il faudra notamment faire le point sur les bâtiments communaux et programmer les travaux nécessaires pour mieux les adapter aux périodes de canicule et y préserver autant que possible de la fraîcheur.

Cela concerne notamment des sites tels que l'école, la salle polyvalente et les gymnases. Mais il faudra examiner le patrimoine communal en tenant compte des caractéristiques de chaque bâtiment.

Ce sera aux élus de déterminer les priorités et le calendrier. Les budgets peuvent être importants, ce qui oblige à programmer les interventions sur plusieurs années.

C'est aussi cela, le travail d'une collectivité : accompagner les projets d'aujourd'hui tout en préparant ceux de demain, avec les élus et l'ensemble des agents, pour assurer la continuité du service public.





PNG TRAITEUR

TOUTES RECEPTIONS

Tél./Fax 02.43.93.28.03.

M. et Mme Guillemin

Z.A. de la Braye 72320 VIBRAYE

Gite de La Gavellerie

72370 Le Breil-sur-Mérize

www.gite-gavellerie-sarthe.fr



Tél. : 02.43.93.28.03.

pascal.guillemin14@wanadoo.fr





LA MÉDAILLE DE LA VILLE DE VIBRAYE



REMISE À MADELEINE GRAYÉ



Discours de Richard Cross

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026, se tennait la 43^e édition des Journées européennes du patrimoine, avec cette année une pensée particulière pour la « mémoire et la transmission ».

C'est ainsi que m'est venue l'idée d'honorer une concitoyenne qui, me semble-t-il, a beaucoup oeuvré dans cette dimension.

Pour préparer au mieux mon discours, j'ai sollicité un entretien avec notre invitée d'aujourd'hui. Le but était de choisir et de définir ensemble les moments forts d'une vie longue et bien remplie, afin de vous donner quelques points de repère pour mieux saisir le parcours de celle que nous croisons tous les jours dans la rue et que notre affection nous pousse souvent à appeler familièrement « Mado ».

Mais, pour respecter la tonalité d'un discours officiel, et bien malgré mon habitude, je m'adresserai donc ce soir à « Madeleine » !

Parler de Madeleine, c'est d'abord parler de Vibraye et de sa mémoire. Non pas parce qu'elle aurait un jour décidé d'en devenir l'historienne, mais parce que les années, son métier, sa curiosité pour les autres et son goût de l'histoire l'ont progressivement amenée à occuper cette place particulière.

Madeleine s'intéresse avant tout aux gens. Elle a écouté leurs histoires, conservé des documents, consulté les archives, écrit des articles et accumulé, au fil des décennies, une connaissance très personnelle de Vibraye.

Mais sa conception de la mémoire comporte une règle à laquelle elle tient : conserver et transmettre ne signifie pas tout raconter. Elle refuse de réveiller ce qui a pu faire souffrir les familles. « C'est l'histoire des gens qui m'intéresse », m'a-t-elle confié, mais certainement pas pour raconter leurs malheurs.

Cette discrétion dit déjà beaucoup de sa manière d'être la mémoire d'une commune : connaître, vérifier, transmettre, mais aussi respecter.

Cette relation avec la mémoire de Vibraye plonge ses racines dans l'histoire familiale. L'imprimerie familiale a été créée par son grand-père en 1902, puis L'Écho de Vibraye en 1905.

Madeleine a commencé à travailler en 1953. Ses parents avaient prévu pour elle une place à l'imprimerie, mais ils considéraient le métier particulièrement difficile pour une jeune fille de quinze ans, à une époque où la semaine de travail comprenait encore le samedi. Son père décide donc qu'elle viendra aider sa mère au magasin le vendredi, jour de marché. Et Madeleine se souvient encore de son premier vendredi. Lorsqu'elle arrive, sa mère est en pleine discussion avec un client mécontent. Un remerciement d'obsèques publié dans L'Écho de Vibraye ne mentionne pas le nom de son frère. Le client accuse l'imprimerie d'avoir commis l'erreur. Mais c'est sans compter sur le fait que la maman de Madeleine a conservé la copie originale. Elle plonge dans le fameux « bac aux papiers » de l'imprimerie et retrouve le document : le nom avait bien été oublié... mais par le client lui-même qui ne l'avait pas inscrit sur le formulaire !

L'histoire pourrait sembler anecdotique. Elle révèle pourtant quelque chose d'important dans la construction de la mémoire : conserver les documents permet, un jour, de retrouver la vérité. Et d'ailleurs, Madeleine reconnaît volontier avoir hérité du caractère de sa mère.



Madeleine s'intéresse rapidement à l'imprimerie, même si on considère alors qu'il s'agit d'un métier d'homme. À l'époque, rappelle-t-elle, il n'existe dans la Sarthe que deux femmes imprimeurs : l'une à Saint-Calais et l'autre à Vibraye. Elle fera pourtant carrière dans ce métier et en parle aujourd'hui avec satisfaction. Elle appartient à cette génération d'imprimeurs qui a connu la fabrication entièrement manuelle du journal, bien avant l'arrivée de la composition électronique.

À travers l'imprimerie et L'Écho de Vibraye, elle se trouve au contact permanent de la vie locale : les familles, les événements, les naissances, les décès, les associations, les élus, les transformations de la commune... Sans forcément le savoir, elle constitue déjà sa propre mémoire de Vibraye.

Déjà à l'école, l'histoire avec un grand H l'intéresse. Cela permet, dit-elle simplement, « d'apprendre toujours des choses ». Mais son véritable sujet reste l'histoire des gens. Au fil des années, Madeleine engrange les souvenirs et les informations. Elle dispose naturellement des collections de L'Écho de Vibraye. Lorsqu'un élément lui manque, elle monte aux archives pour rechercher, comparer et vérifier.

Elle prend des notes, classe ses recherches par années et écrit de nombreux articles, parfois sur des pages entières. Aujourd'hui encore, il lui arrive d'écrire pour le journal et elle conserve toujours la première copie du texte qu'elle envoie. Elle aime avoir les documents « sous la main ». Une expression qui résume assez bien son rapport à l'histoire : chez Madeleine, la mémoire n'est pas abstraite. Elle se matérialise dans les journaux, les papiers, les photographies, les témoignages et les souvenirs... qui s'entassent dans sa maison.

Et je peux en témoigner : combien de fois ai-je vu, chez elle, des empilements de dossiers partout où une surface horizontale le permettait !

Une nouvelle étape intervient à la fin des années 1990 lorsque Madame d'Harcourt, alors Conseillère Générale, souhaite créer une Université Rurale et un Cercle d'histoire. Son mari vient rencontrer Madeleine pour lui présenter le projet et savoir comment une telle initiative pourrait être accueillie à Vibraye.

L'idée lui plaît immédiatement. Pour elle, le savoir ne doit pas être réservé à quelques-uns. Elle accepte donc de participer au projet, mais avec une préférence très claire : elle veut s'occuper du Cercle d'histoire. Elle en fait partie depuis sa création.

Le Cercle d'histoire lui donne l'occasion d'approfondir ses recherches, mais surtout d'écouter encore davantage les habitants. Car elle sait que chacun raconte l'histoire à sa façon. Il faut donc confronter les souvenirs et rechercher les documents. Au fil des années, ce travail aboutira notamment à la publication de quatre ouvrages.

Parmi ces parutions, figurent des recherches historiques réalisées à partir de documents retrouvés ou confiés au Cercle. Madeleine évoque notamment les mémoires manuscrites d'un garde-chasse du château de Souday. Après avoir appris leur existence, le Cercle a pu les exploiter, avec l'autorisation de la famille, puis les faire connaître au public.

Mais un autre ouvrage lui tient particulièrement à cœur : celui consacré aux Maires du Val de Braye. Ce travail lui correspond particulièrement bien, car Madeleine a traversé une grande partie de l'histoire municipale contemporaine de Vibraye.

En faisant le compte au cours de notre conversation, elle réalise elle-même qu'elle a connu onze Maires. Elle peut citer leurs noms, se rappeler leur personnalité et raconter des anecdotes sur certains d'entre eux. Madeleine est née sous la mandature de Théophile Brillard. Elle n'en conserve évidemment aucun souvenir personnel puisqu'elle avait à peine 9 ans lorsqu'il a quitté la mairie !

Puis viennent les Maires suivants, dont elle garde parfois des souvenirs très précis. D'autant qu'elle a connu la vie municipale non pas depuis un bureau d'historienne, mais au cœur de la vie quotidienne de Vibraye.

Elle cite notamment Gabriel Goussault, auquel elle a consacré une page entière et qu'elle considère comme un homme ayant beaucoup fait pour Vibraye. Elle regrette encore la destruction de son château en 1976 pour permettre la construction du collège.

Elle s'est également intéressée à Albert Lory et à son étonnante histoire d'inventeur automobile.

Car, derrière les fonctions et les dates, ce sont toujours les personnes qui retiennent son attention. Et c'est probablement pour cela qu'elle a pris autant de plaisir à retrouver et raconter leur histoire.

Chez Madeleine, la grande Histoire rejoint parfois directement les souvenirs de l'enfance.

Née à la fin de l'année 1938, elle a six ans lorsque s'achève la Seconde Guerre mondiale... Certains souvenirs sont restés extrêmement précis.

Elle se rappelle les commémorations d'après-guerre, lorsque les cérémonies pouvaient rassembler jusqu'à deux cents personnes. Elle se souvient des cortèges qui partaient de la mairie, se rendaient au monument puis au cimetière. Elle se souvient aussi des anciens combattants, heureux d'être revenus.

Mais l'un de ses souvenirs les plus saisissants reste celui de l'arrivée des Américains à Vibraye. Enfant, Madeleine ne tenait pas en place. Lorsqu'elle entend annoncer que les Américains sont proches, elle court les voir. Elle sait que son papa aime fumer et elle espère récupérer pour lui des cigarettes distribuées par les soldats. Dans l'excitation, elle ne voit pas un char avancer... Voilà qu'une main la saisit fermement et la sauve d'un écrasement certain. Lorsqu'elle tourne la tête, elle découvre que l'homme qui vient de lui sauver la vie est un soldat ... noir ! Elle qui n'avait encore jamais vu une telle couleur de peau en reste bouche bée ! Et plus de quatre-vingts ans après, l'image est toujours là...



Cette expérience explique sans doute en partie l'importance que Madeleine accorde aujourd'hui à la transmission. Quand elle constate que les jeunes générations sont moins présentes lors des commémorations du 8 Mai ou du 11 Novembre, elle considère que le devoir de mémoire s'est affaibli. Lorsqu'elle était jeune, les classes participaient très largement aux cérémonies. Elle reste persuadée que les jeunes doivent connaître ce qui est arrivé à leurs parents, leurs grands-parents et leurs arrière-grands-parents. C'est le passé qui nous permet de mieux comprendre le présent. Madeleine est donc favorable à l'idée de transmettre davantage l'histoire locale aux enfants et aux collégiens. « Il faut qu'ils apprennent non seulement l'histoire, mais aussi leur histoire. » Cette phrase pourrait presque résumer tout son travail.

Madeleine s'est aujourd'hui un peu mise en retrait du Cercle d'histoire. Sa vie est devenue plus calme, dit-elle, même si elle « bricole encore un peu ». Elle continue à regarder autour d'elle et à découvrir. Elle apprécie particulièrement l'association Générations Mouvement, qui lui permet de visiter d'autres régions – à condition, plaisante-t-elle, de se réveiller à temps pour ne pas manquer le car !

Cette touche d'humour lui ressemble bien. Car le portrait de Madeleine ne peut pas être uniquement celui d'une gardienne des archives. Sa mémoire est faite de papiers et de journaux, bien sûr, mais aussi de personnes rencontrées, d'anecdotes, de caractères, de scènes de la vie quotidienne et de toutes ces images qui traversent les décennies. Madeleine n'a probablement jamais décidé de devenir « la mémoire de Vibraye ». Elle l'est devenue progressivement, presque involontairement, simplement parce qu'elle a passé sa vie à regarder, à écouter, à rechercher et à se souvenir.

Et je terminerai par une réflexion en relation avec le psychanalyste Carl Gustav Jung et son concept de synchronicité... ce rapprochement entre deux événements qui n'ont, en apparence, aucun lien entre eux... mais qui en ont peut-être un malgré tout ! Madeleine porte « le » prénom qui nous renvoie, par essence, à l'importance de la mémoire...

En 1913, l'écrivain Marcel Proust a rendu définitivement célèbre ce simple geste de tremper un morceau de madeleine dans une tasse de thé, faisant ressurgir soudainement un souvenir d'enfance lointain et chargé d'émotion.

Parfois, le hasard d'un prénom rencontre un vrai destin.





TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
AMENAGEMENT URBAIN

F
LÉCHARD
TP





Z.A. de l'Arche - 72400 LA FERTE BERNARD

02 43 93 04 21
www.flechard-tp.com



Après ces six premiers mois de mandat, il paraît important de faire un point clair et transparent de la situation financière de la commune et sur les décisions que nous avons été amenées à prendre.

Dès le début de ce mandat, nous avons été confrontés à une situation de trésorerie qui nécessitait une attention particulière. Des factures, des situations de marchés publics avaient été mises en instance de paiement. En effet, les travaux de l'avenue de la Gare, la construction de la maison d'assistants maternels avaient été réglés en 2025 par de l'autofinancement mettant à mal la trésorerie en attendant le versement des subventions pour ces travaux, qui parfois mettent des mois voire des années à être versées en totalité.

Pour faire face à cette situation, des lignes de trésorerie avaient été contractées : 1 première le 21/01 de 200 000 € puis 100 000 € le 27/01 et enfin une de 100 000 € le 24/03/2026, pour un coût de final de 4 799.41 € (frais de commission et intérêts). Malgré ces lignes de trésorerie, il n'était pas possible de faire face aux dépenses courantes de la commune.

Le conseil municipal nouvellement élu a donc décidé de contracter deux emprunts. Dans le cadre du label des Petites Ville de Demain, un emprunt de 400 000 € sur 15 ans et un second de 100 000 € sur 10 ans ont été contractés auprès de la Banque des Territoires au taux de 2.10%. Les lignes de trésorerie ont été intégralement remboursées au 30 juin. Cette décision a permis de repartir sur des bases financières plus saines et de réduire une dépendance à des financements à court terme.

Comme toutes les collectivités territoriales, notre commune doit faire face à des charges de fonctionnement importantes (dépenses de personnel, énergie, entretien des bâtiments, des espaces publics...). Ces dépenses sont indispensables au quotidien de la commune mais pèsent fortement sur le budget. Notre objectif est donc de poursuivre un travail attentif sur les différents postes de dépenses, en veillant à des économies possibles. Il ne s'agit pas de diminuer les services rendus aux habitants mais de veiller à l'utilisation raisonnable de l'argent public.



LES PETITES CANAILLES

La Maison d'Assistants Maternels de Vibraye (MAM) a ouvert ses portes : un nouvel équipement pour la qualité de vie des familles, un projet pour toute la commune.

La construction d'une Maison d'Assistants Maternels représente un investissement important pour Vibraye. Au-delà de l'accueil des jeunes enfants, ce nouvel équipement s'inscrit dans une réflexion plus large sur les services de proximité, le cadre de vie et le lien entre les habitants.

Implanté dans un quartier résidentiel, à proximité des aires de jeux, de la bibliothèque et de l'EHPAD, le bâtiment a été pensé dans son environnement. Cette situation offre un cadre propice aux déplacements de proximité et ouvre des perspectives pour favoriser, demain, les rencontres entre les générations.

Pour les familles, ce nouvel équipement de proximité vient compléter l'offre déjà présente à Vibraye, notamment le multi-accueil communautaire et l'accueil proposé par les assistantes maternelles à domicile. L'enjeu est bien de maintenir une offre diversifiée, chaque mode d'accueil répondant à des besoins différents des enfants et des familles.

Cette dynamique s'inscrit également dans le travail mené avec le Relais Petite Enfance à l'échelle intercommunale. Plusieurs communes et la Communauté de communes expérimentent notamment un accompagnement individualisé des équipes en MAM, dont les porteuses de projet de Vibraye ont pu bénéficier.

Une campagne photographique de valorisation du métier d'assistante maternelle a également été menée par le Relais petite enfance de la Communauté de Communes, avec la participation de professionnelles de Vibraye, afin de mieux faire connaître ce métier essentiel aux familles.

Avec un budget global de 760 000 €, ce bâtiment constitue un investissement conséquent pour la commune. Il traduit le choix de préserver et de développer des services de proximité, facteurs d'attractivité et de qualité de vie.

Un équipement pour les tout-petits, donc, mais aussi une nouvelle composante de la vie de Vibraye, avec l'ambition de créer des passerelles entre les générations et de contribuer à une commune où chacun peut trouver sa place.



HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi
de 6h30 à 19h

Contact :
courriel :

lespetitescanailles79@gmail.com

Tél. 06 42 77 42 57

ou

Tél. 06 16 25 82 60



MICHEL LANOIS : DES VOITURES À PÉDALES AU TRIPORTEUR

Je n'aurais jamais construit de triporteur si je n'avais pas commencé par les voitures à pédales.

Tout a commencé quand Christophe Ledieu a lancé l'idée d'une course à Vibraye. Mon fils Maxence avait vu des vidéos de courses de caisses à savon et trouvait que ce serait amusant d'organiser quelque chose ici. Mais à Vibraye, il n'y a pas assez de pente ! Christophe avait déjà récupéré une voiture à pédales auprès d'amis. C'est ainsi que le projet a pris forme.

Moi, je suis menuisier : je sais travailler le bois, pas fabriquer une voiture en métal. J'ai proposé d'en construire une en bois, mais Christophe craignait qu'elle soit lourde et dangereuse pour le public. J'ai donc commencé par souder des vélos entre eux. Ce n'était pas fiable : les pièces cassaient, même les chaînes. J'ai finalement décidé de revenir à ma première idée. Ma première voiture en bois avait la forme d'un gros bateau pirate. Elle pesait 123 kilos ! Nous avons terminé la course à quatre dessus : trois filles et moi, qui pédalais. Rien n'a cassé, mais le bateau était vraiment lourd à déplacer.



L'année suivante, je suis parti sur un autre modèle : la DeLorean, inspirée de Retour vers le futur. J'ai fabriqué son châssis en bois étuvé, ce qui permet de réduire le nombre d'assemblages et de donner des courbes aux pièces. Je place le bois dans un tube où il reste environ une heure à la vapeur, puis je le cintre sur un moule.

Il faut prendre des précautions pour éviter que le bois éclate sur la face extérieure de la courbe. J'utilise une feuille d'inox pour comprimer la face intérieure pendant le cintrage. Ensuite, je laisse sécher la pièce une journée : elle garde sa forme. Ce procédé permet aussi d'obtenir des pièces arrondies, sans angles dangereux si la voiture quitte la piste et heurte un stand.

La DeLorean ne pesait plus que 76 kilos. Avec ses accessoires et ses lumières, tout le monde reconnaissait la célèbre machine à voyager dans le temps !



L'année suivante, nous avons choisi le thème des Gendarmes de Saint-Tropez. Ma fille voulait un side-car pour représenter les bonnes sœurs. Je l'ai construit avec ses accessoires, et cette fois le véhicule ne pesait plus que 50 kilos. J'ai continué à chercher des améliorations. Je voulais une voiture souple à conduire, capable de rouler vite sans trop peiner dans les côtes, mais aussi facile à utiliser par différents pilotes. Ma fille, par exemple, aimait manger une glace tout en pédalant : elle ne courait pas forcément pour gagner !

J'ai donc fabriqué un nouveau châssis avec un seul dérailleur et des freins à disque hydrauliques. Il y avait moins de réglages à surveiller. Le véhicule, sans son décor, ne pesait plus que 38 kilos. Avec l'habillage, il atteignait une cinquantaine de kilos.

Il est même arrivé qu'il soit trop léger pour le poids exigé au contrôle, j'ai ajouté un lest de dix kilos pour la pesée. Ce qui me préoccupe surtout, c'est la sécurité des véhicules et la qualité du freinage.





Il m'arrivait aussi d'aller faire mon marché avec une voiture à pédales. Puis j'ai entrepris la construction de mon triporteur. Je l'ai commencé au début de l'année, mais j'ai longtemps attendu certaines pièces de la partie arrière. Deux platines ont finalement été découpées au laser par François Bruneau, au Grand-Lucé. J'aurais pu les faire moi-même, mais j'y serais encore, et le résultat aurait été moins précis !

J'ai utilisé quelques pièces de vélo pour la fixation de la selle, la direction et le pédalier. Le nouveau système de pédalier forme un bloc complet : lorsqu'il est usé, on remplace le bloc, mais il n'y a presque plus de réglages à faire.

Je me suis inspiré d'un triporteur traditionnel, comme celui du film avec Darry Cowl. Construit en métal pour transporter des livraisons, il a des roues plus écartées et pèse beaucoup plus lourd. Le mien ne pèse que 34 kilos et manque un peu de stabilité si je tourne trop vite. Mais il n'est pas fait pour la vitesse : je ralentis simplement avant de prendre une rue. Je l'ai aussi conçu pour qu'il puisse passer par ma porte d'entrée. Comme ça, je peux le garer dans la maison !

Cette passion pour les voitures à pédales vient de mon métier. Je suis menuisier à la retraite depuis 2023. J'ai commencé ma carrière en 1978 comme apprenti. Mon premier patron travaillait avec une 4L, une caisse à outils et des scies égoïnes. En 1997, j'ai passé le brevet de maîtrise, notamment pour approfondir des techniques comme l'étuvage et le cintrage. Aujourd'hui encore, j'aime chercher comment donner forme au bois pour en faire un véhicule.

La course a évolué. La première année, Christophe a sollicité les associations de Vibraye pour trouver des pilotes et constituer des équipes : les pompiers, le football, les jeunes, les vétérans... Nous avons réussi à réunir neuf voitures, puis quinze, et même vingt-sept une année. Plus récemment, nous sommes redescendus à treize. Je pense qu'il faudrait faire davantage de publicité, et plus tôt, pour donner envie à de nouvelles équipes de participer.

Christophe avait également rencontré une difficulté avec la Fédération des voitures à pédales au sujet du nom de la course. Sur une idée de Mado, il a alors adopté le nom de « course folle ». Ce nom correspond bien à ce que nous faisons à Vibraye : chacun imagine et construit son véhicule à sa manière, et c'est cette liberté qui rend la course si sympathique

SARL APPERT



MENUISERIE PVC et ALU

SERRURERIE - DÉPANNAGE

. Volets roulants . Fenêtres . Portes . Portails
. Portes de garage . Clôtures . Motorisation

Avenue Michel Verdier

72320 VIBRAYE

Tél : 02 43 60 05 57

appert.menuiseriepvc@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Été 2026



Cet été, l'accueil de loisirs a ouvert pendant 5 semaines du 6 juillet au 31 juillet, et du 24 août au 28 août.

Nous avons accueilli en moyenne 65 enfants à l'accueil de loisirs sur le site de l'école maternelle.

Tout au long des vacances, les enfants se sont divertis autour du thème « le Camping », avec un sous-thème différent chaque semaine.

- 1^{ère} semaine : P'tits artisans
- 2^{ème} semaine : l'appel de la forêt « Mission bivouac »
- 3^{ème} semaine : Sardines, duels et rigolade
- 4^{ème} semaine : Camping party « le grand final »
- 5^{ème} semaine : Finissons notre été en beauté

Les sorties :

- 2 séances de cinéma au Quai des Arts
- Sortie Tépacap
- Sortie Lavaré
- Visite à la Ferme à Saint Maixent pour les 3/5 ans
- Initiation chant à l'école, avec Marina pour toutes les tranches d'âge
- Initiation Cirque toutes les tranches d'âge
- Initiation Capoeira pour les 6/11 ans



Après toutes ces aventures, une chose est sûre : les enfants ont passé de très bons moments à l'accueil de loisirs ! Entre découvertes, jeux, activités créatives, expériences parfois surprenantes et surtout beaucoup de rires, chacun a pu tester de nouvelles activités, faire de nouvelles découvertes et repartir avec de beaux souvenirs.

Et si vous leur demandez s'ils sont prêts à revenir... la réponse sera rapide : « OUI !!! »

Les animateurs peuvent donc ranger les paillettes, souffler un peu... mais pas trop longtemps ! Car les enfants sont déjà prêts pour de nouvelles aventures, de nouveaux défis et, bien sûr, encore beaucoup de fous rires !

À très bientôt à l'accueil de loisirs, parce qu'une chose est certaine : l'aventure ne fait que commencer !



LOCAL ADOS

Été 2026



Le Local Ados a été ouvert du 6 juillet au 7 août 2026 et a rencontré une très belle fréquentation tout au long de la période. L'équipe d'animation a proposé une programmation variée, composée de nombreuses activités auxquelles 44 jeunes ont participé.

Parmi les temps forts de l'été, plusieurs sorties ont été organisées, notamment à PAPÉA et à TÉPACAP, réunissant en moyenne 22 jeunes par sortie.

Sur l'ensemble de la période estivale, sorties comprises, le Local Ados a accueilli en moyenne 16 jeunes par jour, témoignant de l'intérêt et de la dynamique positive autour des activités proposées.

Les différents événements organisés au sein du Local ont également rencontré un franc succès, favorisant les échanges, la convivialité et la participation des jeunes.

Le séjour à la Barre de Monts (Vendée), organisé du 6 au 11 juillet, a lui aussi été une réussite. 18 jeunes ont participé à ce séjour et ont pu profiter pleinement des différentes activités proposées, dans une ambiance conviviale et agréable.

Un été bien animé !

Entre les fous rires, les activités improvisées, les défis improbables et les fameux « On fait quoi aujourd'hui ? », les journées au Local Ados ont rarement été calmes !

Et si certains sont parfois repartis avec un peu moins d'énergie qu'à leur arrivée, ils sont surtout repartis avec de bons souvenirs, de belles expériences... et quelques dossiers sur les copains !

Le Local Ados, c'est avant tout un lieu où l'on peut rire, créer, discuter, découvrir, s'amuser et partager. Un endroit où chaque journée réserve son lot de surprises.

Alors, si vous cherchez un endroit où passer des vacances riches en activités, en rencontres et en bonne humeur, vous savez où aller !



A vos agendas



Vacances de la Toussaint :

L'accueil de loisirs et le local

ados seront ouvert du

19 au 30 Octobre 2026



Vacances de Noël :

L'accueil de loisirs

sera ouvert du

21 au 24 décembre 2026



Contact

Local Ado :

Augustin Bonvalet : Tél. 07.77.26.52.74.
mail : augustin.enfancejeunesse@vibraye.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Sylvie VOLET : Tél. 06.27.91.95.37.
mail : sylvie.enfancejeunesse@vibraye.fr

**Horaires d'ouverture
du service enfance jeunesse**

Lundi : 14h - 15h45
Mardi : 9h - 11h30 et de 14h - 15h30
Mercredi : 9h - 11h45 et de 14h à 17h30
Jeudi : 9h - 11h30 et de 14h - 15h45
Vendredi : 9h - 11h30 et de 14h - 15h45

ECOLE PRIMAIRE CATHERINE PAYSAN



La rentrée scolaire 2026-2027 s'est déroulée avec succès et enthousiasme. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir leurs nouvelles classes et de retrouver leurs camarades avec joie. Les sourires et les rires qui ont résonné dans les couloirs témoignent de l'excitation qui règne en ce début d'année.

Les effectifs de l'école primaire sont de 202 élèves, répartis en 9 classes :

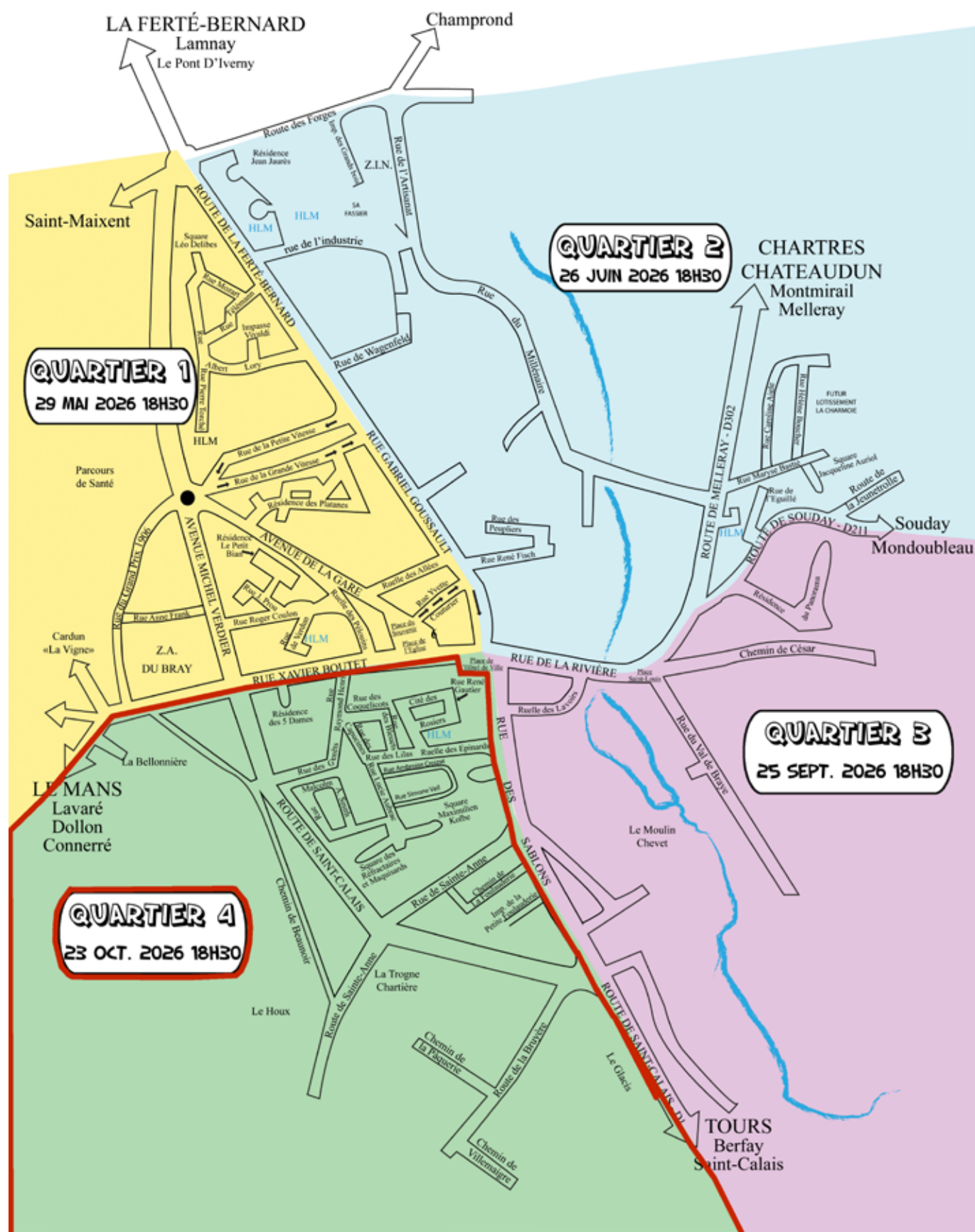
- Classe de Petite et Moyenne section (24 élèves) : Stéphanie BOUDET (enseignante), Stéphanie BROUTÉ (ATSEM) et Malaury GUILLAUMIN GENTIL (apprentie CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)
- Classe de Petite et Moyenne section (23 élèves) : Murielle MARIE SIDOINE (enseignante) et Valentine LEHAIN (ATSEM)
- Classe de Grande Section – CP (19 élèves) : Amélie GRASSIN (enseignante) et Morgane BRETON (ATSEM)
- Classe de CP (31 élèves) : Maud REY
- Classe de CP et CE1 (23 élèves) : Christelle CORDIER
- Classe de CE1 et CE2 (22 élèves) : Marie Laure COME (directrice) et Sacha BALLET (décharge de direction)
- Classe de CE2 (22 élèves) : Marlène LENAS BLOT
- Classe de CM1 et CM2 (24 élèves) : Servane VAUCELLES
- Classe de CM1 et CM2 (24 élèves) : Christelle DENIAU-HUNAU

Trois AESH sont également présentes pour accompagner les enfants en difficulté : Laurence BOUQUET, Laurence LOUËT et Natacha RIPPET.



RÉUNION DE QUARTIER

La prochaine réunion de quartier se tiendra le 23 octobre à la salle André Leprêtre à Vibraye. Nous vous encourageons à venir car c'est une occasion importante pour les élus de rencontrer les administrés et de recueillir vos idées ainsi que vos réclamations.





Je m'appelle Marie-Jo HUSSET-DETHIER et je viens d'avoir 80 ans depuis le 17 septembre 2026.

J'ai commencé à marcher à ma retraite, bien avant de me lancer dans plusieurs Tours de France pour aider Marius et Lucas, deux jeunes confrontés à de graves problèmes de santé. J'ai notamment fait sept fois à pied le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Je suis catholique pratiquante et, dès l'âge de 11 ans, je rêvais de faire le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Mais je voulais le parcourir en entier, ce qui demande au minimum deux mois. Tant que je travaillais, c'était impossible. J'ai donc attendu ma retraite.

Pour mon premier Saint-Jacques, je suis partie du Puy-en-Velay sans aucun entraînement. Je m'étais dit que marcher, après tout, ce n'était pas bien compliqué : il suffisait de mettre un pied devant l'autre ! Mais dès la veille du départ, après avoir visité les principaux monuments du Puy, j'étais déjà dans un état lamentable. Et pourtant, le lendemain matin, me voilà sur les chemins avec mon sac à dos pour traverser l'Aubrac !

Pour quelqu'un qui n'avait jamais marché et qui habitait en basse altitude, au bord de la mer, la traversée a été très compliquée ! Au bout de quelques jours, je n'en pouvais plus. J'ai appelé mon fils : « Franchement, c'est nul, la randonnée ! On se fait mal pour rien, je ne comprends pas pourquoi les gens marchent ! » Je pensais qu'il allait me répondre : « Ma petite maman chérie, je vais venir te chercher... »

Mais pas du tout ! Il m'a répondu : « Tu nous as fait chier pendant un an avec ton Saint-Jacques, tu vas aller jusqu'au bout ! » Et il m'a raccroché au nez. Sur le coup, je l'aurais tué ! Mais aujourd'hui, je le remercie.

Un autre pèlerin, qui avait entendu mon coup de fil, m'a demandé si j'avais appris une mauvaise nouvelle. Je lui ai répondu : « Je viens de me faire jeter par mon fils ! » Mais mon fils savait exactement ce qu'il faisait. Je me suis dit : « Tu vas voir si je ne vais pas continuer ! » Et je suis allée jusqu'au bout.

J'avais les pieds couverts d'ampoules, j'avais mal partout, mais j'ai tenu bon. Lorsque je suis enfin arrivée devant la statue de Saint-Jacques, je lui ai dit : « Bonjour Saint-Jacques, je m'appelle Marie-Jo, mais tu n'es pas près de me revoir ! » Je ne voulais plus entendre parler du chemin de Compostelle. Et pourtant, un an plus tard, je repartais comme si de rien n'était.

Même dans la souffrance, j'avais aimé ce chemin, les longues heures dans la nature et surtout le fait de marcher seule. Pour moi, il y avait aussi une dimension spirituelle très importante. Mais je sais bien que ce n'est pas forcément ce que chacun vient chercher sur le chemin de Compostelle.

Au départ, je voulais simplement faire un Tour de France d'environ 5 000 kilomètres et je cherchais un but qui m'oblige à continuer d'avancer. Parce que, sans cela, après trois jours de pluie, je suis tout à fait capable de reprendre le train et de rentrer chez moi !



Mon premier parcours faisait 5 000 kilomètres. Je les ai bien parcourus, mais je n'avais récolté que 3 300 euros. Au début, j'étais un peu déçue de ne pas avoir atteint les 5 000 euros. Puis je me suis dit que je n'allais quand même pas en vouloir aux gens parce qu'ils ne me donnaient pas systématiquement un euro !

Comme ce premier parcours s'était bien passé, j'ai décidé de repartir, cette fois pour 10 000 kilomètres. J'appelle cela mon « Tour de France », même si ce n'en est pas exactement un : je traverse tous les départements en faisant beaucoup de zigzags... sauf la Corse !

Un journaliste m'a demandé : « Qu'est-ce que vous avez contre les Corses ? » Rien du tout ! Il ne faut d'ailleurs pas les mettre en colère, ces gens-là ! C'est simplement que je ne veux pas prendre le bateau.

Lors de ce deuxième Tour de France, j'ai parcouru les 10 000 kilomètres et récolté les 10 000 euros. Il m'a fallu environ un an et demi. À l'époque, je marchais entre 25 et 30 kilomètres par jour et je m'accordais une journée de repos par mois, généralement à l'hôtel.

Je fais les choses à ma manière, sans organisation compliquée. Mon engagement pour Marius et Lucas est indiqué sur mon pull, mon tee-shirt et mon sac. Les gens que je rencontre dans un café, une boulangerie ou un restaurant me posent des questions et finissent souvent par me demander : « Mais comment peut-on vous aider ? »

Je leur réponds qu'ils peuvent me donner un euro, ce qui correspond à un kilomètre, mais qu'ils peuvent aussi donner moins. L'important, c'est de participer, même avec une toute petite somme. Et puis je rajoute : « Vous pouvez me faire un chèque de 10 000 euros ! Comme ça, je rentre chez moi et j'ai fini mon parcours ! » Généralement, ça les fait rire et ils me donnent une pièce d'un ou deux euros.

L'argent récolté permet notamment à Marius et Lucas de suivre des thérapies. Une fois par an, ils se rendent à Barcelone dans un grand centre de rééducation très connu dans toute l'Europe. Ils sont également suivis en France, mais les techniques utilisées à Barcelone sont, semble-t-il, plus avancées. Les familles peuvent ensuite poursuivre en France une partie du travail réalisé là-bas.

Pour ce troisième Tour de France, les choses sont un peu différentes. Juste avant le départ prévu, je me suis fait poser une prothèse de hanche. Deux mois après l'opération, le chirurgien m'a dit : « C'est bon, vous pouvez partir faire votre Tour de France ! » Je lui ai répondu : « En tant que chirurgien, vous êtes un super docteur, mais là, vous êtes complètement malade ! Je ne vais quand même pas faire 10 000 kilomètres avec ma hanche refaite ! » Il m'a répondu : « Si, si, ça fera votre rééducation ! » Et finalement, il avait raison ! À peine un mois plus tard, je partais sur les routes !

Il avait tout de même imposé quelques conditions : ne pas dépasser 15 kilomètres par jour et éviter les GR, les sentiers au bord du vide et les passages en forêt où je risquais de tomber. En revanche, j'avais « oublié » de lui préciser le poids de mon sac à dos : 12 kilos, et même 15 au début !

Ce troisième Tour est donc très différent des précédents. Je marche moins et je tiens davantage compte de mes limites physiques. Mais le principe reste le même : avancer au jour le jour et continuer à récolter des dons pour Marius et Lucas.

Il ne faut pas croire pour autant que tout est devenu facile ! Quand je suis passé à Coudrecieux, on m'avait conseillé un petit détour pour voir un château. Il valait le détour, mais mon GPS m'a ensuite fait continuer et je me suis retrouvée devant une côte de deux kilomètres. J'ai cru que je n'arriverais jamais en haut ! Puis il s'est mis à pleuvoir. À quelques kilomètres de Vibraye, je me suis retrouvée devant un fossé rempli d'eau que j'étais incapable de franchir. J'ai dû changer d'itinéraire et emprunter une grande route, avec les voitures et les camions, sous la pluie. J'ai galéré, mais ça fait partie du jeu !

Il faut savoir que le comble, c'est que je n'ai aucun sens de l'orientation ! Et quand les gens me demandent si je n'ai pas peur de partir toute seule, je leur réponds que si : j'ai peur de plein de choses ! Mais, curieusement, je n'ai pas vraiment peur des gens.

Mes peurs sont beaucoup plus concrètes : un fossé infranchissable, un arbre tombé qu'il faut enjamber avec mon gros sac à dos, ou la crainte de m'être trompée de route. Je n'ai pas peur des chiens. J'ai davantage peur des sangliers... mais, a priori, eux non plus n'ont pas très envie de me rencontrer !

Avec l'expérience, je me suis rendu compte que la marche, c'est peut-être 20 % de physique et 80 % de mental. Pour mon premier Saint-Jacques, c'est vraiment mon mental qui m'a permis d'aller jusqu'au bout.

Si je devais donner quelques conseils à quelqu'un qui veut se mettre à la marche, le premier serait de s'entraîner progressivement. Je suis bien placée pour le dire : partir pour des milliers de kilomètres sans aucun entraînement, comme je l'ai fait la première fois, ce n'est vraiment pas une bonne idée ! Et puis, je conseillerais de marcher seul plutôt qu'à deux, trois ou quatre.

Quand on marche à deux, surtout en couple, on finit souvent par parler des mêmes choses que lorsqu'on est chez soi. Alors que, pour moi, marcher, c'est justement l'occasion de lâcher le quotidien et de se retrouver seule avec soi-même. Je conseille aussi de ne pas mettre de musique dans ses oreilles. Il faut écouter la nature, les oiseaux, tous ces bruits que l'on n'entend plus forcément dans la vie quotidienne.

Mais le plus important, c'est d'avoir vraiment envie de partir. Quelqu'un me disait récemment : « J'aimerais bien, mais je n'ose pas, ça me paraît difficile... » Je lui ai répondu : « Ce n'est pas difficile. Tu prépares ton sac à dos, tu ouvres la porte, tu mets ton sac sur le dos, tu refermes la porte et tu pars ! »

Évidemment, je la taquinais un peu. Mais au fond, je pense que si l'on veut le faire, on finit par partir. Sinon, c'est peut-être simplement qu'on n'est pas encore prêt ou que cela restera un fantasme dans un coin de la tête.

facebook Marie-Jo : Les 10 000 km à pied de Marie-Jo

facebook Marius : Les Petits Pas

mail : lespetitspas53@gmail.com

Facebook Luca : Le Parcours de Luca

mail : leparcoursdeluca@gmail.com



LES INCIVILITÉS : « L'ENFER C'EST LES AUTRES »

Aujourd'hui la plupart des problématiques qui sont remontées sur la commune portent un nom bien connu : Les incivilités. En constante augmentation elles sont le fruit de nombreuses remarques, articles, reportages. Du stationnement aux excès de vitesse. Du bruit aux haies non taillées. Des mégots aux dépôts sauvages d'ordures ménagères. Tout cela a en commun que l'on est tous capable de les remarquer, de les signaler et même d'en parler entre nous. La machine merveilleuse qu'est notre cerveau est capable de faire le tri de tout cela et nous aider à le répertorier.



Comme elle est capable de détourner notre attention de ce sujet lorsque nous agissons.

Ainsi au volant, en ville lorsque l'on entre à 55 dans une zone 30. Celui-ci ne nous alerte pas en nous criant : « incivilité ». Ou lorsque c'est nous cette fois qui décidons à 23h de refixer une chaise, un cadre avec un marteau, parce que « ça prend à peine une minute ». Parfois même lorsque le papier s'échappe des mains alors que vous le tendiez vers la poubelle, Votre cerveau ne vous invite pas à aller le ramasser alors que le vent l'emmène plus loin... Il fait même très bien semblant de ne pas voir. « Pour une fois » « ça ne m'arrive pas tous les jours non plus » et c'est sans doute vrai.

Comme ce moment où je choisis de m'arrêter en double fil parce que j'estime le parking « trop loin » ou « sans doute plein » ou « parce que j'ai mal à ... » je stationne là pour « 2 minutes » qui vont s'avérer 15 voir 20 minutes. Parce que, si finalement il y avait de la place sur le parking, en revanche la queue de la boulangerie est conséquente et que tout le monde a décidé de prendre des gâteaux aujourd'hui

Et pendant que je vis cette exception, annuelle, mensuelle ou peut-être hebdomadaire (ce qui n'en fait plus vraiment une exception) je ne suis plus témoin de ce qu'elle provoque. Cette femme avec sa poussette et son petit-bout qui marche à côté qui doivent faire le tour de mon véhicule sur la chaussée, alors qu'un autre concitoyen comme moi vit son exception en arrivant à 55 dans la rue. Je parle de maman mais je peux parler de mamie voir juste de monsieur Machin, qui est un voisin que je connais bien et que j'apprécie et qui lui aussi doit faire le tour...



A 30 km/h nous dit la sécurité routière, les chances de survie à un accident sont de 90 à 95%. A 50km/h elles chutent entre 20 et 50%... Et si je ne suis celui qui renversera, je peux être celui qui a provoqué la situation. Mais certes, c'est un cas extrême et rare. Mais a-t-on envie que cela arrive ? Ou nous arrive lorsque nous nous garons sur le parking de l'école ou du collège en arrivant trop vite parce qu'on est pressé ? A 7 ans j'ai vu mon meilleur ami se faire renverser par une voiture. Le conducteur n'était pas méchant, et il le connaissait. Nos vies ont changé pour toujours, et surtout le regard du conducteur.



Là encore, je décris un cas extrême et rare. Cependant ce que j'écris, c'est tout ce qui nous est rapporté en mairie, ce que l'on constate. Chaque jour, chaque semaine. Et la plupart du temps la question de la vitesse, notamment, ne concerne pas des touristes ou des gens de passage. Ni même que les jeunes avec leurs motos qui pétaradent ou en trottinette électrique. Mais nous tous. Comme, le bruit, les ordures, les dégradations. Et c'est à nous aussi de veiller à respecter les règles que nous voulons voir respecter. Les apprendre à nos enfants, et apprendre à notre cerveau à ne pas détourner le regard quand ça nous arrange. Après nous sommes humains, et nous ne changerons pas les choses du jour au lendemain, mais avec un peu d'entraînement, ce n'est pas si compliqué. Mais là encore, bien souvent le problème se résume à une question : Pourquoi le faire ? C'est vrai. Après tout... Pas vu pas pris ! Tout simplement parce que l'on paye déjà tous pour ça. Nous payons tous à cause de ça. Vous en doutez ?



Aménagement de route et de voies pour réduire la vitesse, faciliter la circulation des plus fragiles. Augmentation des taxes et des enlèvements d'ordures ménagères. Et pour le stationnement ? le bruit ? les dégradations. De nombreuses communes se sont dotées de caméras, avec des résultats mitigés. Puisque lors de dégradations volontaires il est difficile d'identifier des individus cagoulés. En revanche la plaque de M. Machin pour stationnement gênant elle est très visible. Et l'amende il la digère mal, puisqu'elle vient s'ajouter au montant de ses impôts annuels payés sur la commune. Mais il les a voulus... pour les autres. Et lorsque la commune passe à la police municipale, il est encore moins content lorsqu'on vient lui rappeler qu'il ne peut pas brûler ses déchets verts comme il l'a toujours fait, qu'il est sanctionné d'un procès-verbal. Comme quand il a fait trop de bruit. Ironie du sort, il paye celui qui lui met l'amende, il paye plusieurs fois. Pourtant lui, comme nous, connaît les règles. Elles sont affichées, rappelées, comme ça a été le cas dans le dernier Vib'info.

La vie est-elle si peu chère dans ce pays pour ne pas être capable de se garer sur un parking et faire 100m à pied ? Ou rouler à vive allure consommant bien plus d'essence ? Sommes-nous si pressés que cela pourrait mettre en danger des vies ? A quoi nous sert la minute gagnée ? Je n'ai pas la réponse, je suis humain comme vous. Mais si cela m'arrive, je ne pourrai pas dire que je ne savais pas. Et c'est sans doute ce qui me minera le plus parce que je serai responsable de ce que je vis et ce que j'ai provoqué. Et si ça ne m'arrive pas, j'aurais payé pour quelques choses qui relèvent de l'éducation, du bon sens et dont je suis tout à fait capable sans y être contraint.



REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES :

NE RESTEZ PAS ISOLÉS, INSCRIVEZ-VOUS !

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir une période de forte chaleur ou tout autre évènement exceptionnel (grand froid, crise sanitaire), un registre des personnes vulnérables est ouvert.

Il permet à la commune d'identifier et de contacter les personnes fragiles (personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de santé précaire) pour leur apporter une attention particulière en cas de besoin.

Cette démarche est volontaire :

Elle a un caractère facultatif et les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre :

- sont âgées de 65 ans et plus, et sont domiciliées sur la commune
- sont âgées de plus de 60 ans et sont reconnues inaptes au travail
- et/ou sont adultes en situation de handicap



QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHE ➤

La personne concernée peut effectuer elle-même la demande. L'inscription peut aussi être faite par un proche, un aidant, un professionnel de santé ou un travailleur social, avec l'accord de la personne concernée.

COMMENT S'INSCRIRE ➤

L'inscription peut être faite à tout moment de l'année. Il suffit de compléter le formulaire ci-joint et de le retourner :

- par courrier adressé à la Mairie de Vibraye – 1 Place de l'Hôtel de Ville - 72320 VIBRAYE,
- par mail à l'adresse mairie@vibraye.fr
- A l'accueil de la mairie, ouvert les lundi-mardi-mercredi-vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30

En s'inscrivant sur ce registre, vous vous donnez les moyens d'être mieux protégés et accompagnés en cas de difficulté. C'est un geste simple mais essentiel, qui peut faire une réelle différence au moment où l'aide devient nécessaire.

N'hésitez pas à le faire dès à présent.



AMBULANCES

 **PORET** 

POUR TOUS VOS TRANSPORTS
AMBULANCES – VSL - TAXIS

16 rue du 4 Septembre – LA FERTE BERNARD
25, rue Xavier Boutet - VIBRAYE

02.43.93.61.80



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

IDENTITÉ

NOM et Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Sollicite mon inscription sur le registre nominatif des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres :

☐

En qualité de personne âgée de 65 ans et plus

☐

En qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

☐

En qualité de personne handicapée

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut-être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

SITUATION

Vous vivez : ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ en famille ☐ autre (précisez) : _____

Vous recevez régulièrement de la visite :

☐

OUI

☐

NON

☐

Moins d'une fois par semaine

☐

Une fois par semaine

☐

Deux fois ou plus par semaine

Personnes vous rendant visite :

☐

Famille

☐

Voisins/amis

Vous êtes bénéficiaire de l'intervention

☐

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service :

Téléphone :

☐

d'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service :

Téléphone :

☐

d'un autre service

Intitulé du service :

Téléphone :

☐

d'aucun service à domicile

PERSONNE(S) À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

Lien (parent, ami, voisin) :

NOM et Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

Lien (parent, ami, voisin) :

Merci de nous indiquer, s'il y a, des périodes d'absence prévues :

Juillet/Août :

Sept./Oct. :

Nov./Déc. :

Jan/Fév. :

Mars/Avril :

Mai/Juin :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiqués dans la présence demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à

Le

Signature

Mairie de Vibraye
1, place de l'Hôtel de Ville
72320 VIBRAYE

Tél. 02.43.93.60.27.
mairie@vibraye.fr

Mentions légales – Protection des données individuelles
Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), les données vous concernant recueillies sur la base de votre consentement sur ce formulaire remis à la commune de Vibraye et nécessaires pour répondre à votre demande, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la constitution d'un registre des personnes vulnérables. Ces données ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmis à des tiers. Elles seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité.
Pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement, ou pour exercer les droits qui vous reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données- limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection de vos données (Agence des Territoires de la Sarthe - mail : dpo@sarthe.fr). Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

C'est avec plaisir que nous dévoilons les résultats du concours des maisons fleuries de la saison 2026. Votre engagement à embellir nos rues et à cultiver la beauté au quotidien est une véritable source d'inspiration pour tous. Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre participation et pour l'amour que vous portez à notre petite ville. Grâce à votre créativité et à votre passion pour le fleurissement, notre cadre de vie reste agréable et coloré tout au long de l'année.

Félicitations aux lauréats, et merci à tous pour votre contribution. Continuez à fleurir, à partager cette passion, et à faire de Vibraye un lieu toujours plus accueillant et charmant !



Catégorie : Campagne

1^{er} - Nicole BEISCHE

2^{ème} - Sylvie VOLET

3^{ème} - Marie-Christine LETANG



Catégorie : Ville

1. - Nadine SILVA COSTA
2. - Serge et Catherine BOUFFARD
3. - Jean GUILLERME
4. - Jean-Claude BOUCHER
5. - Louis et Jeannine CHENEAU
6. - Raymonde CRUQUET
7. - Monique VOLET
8. - Andrée BOUDET
- 8 - Eliane JOUANNEAU
- 9 - Chantal PAPIN
- 10 - Robert PROVOST
- 11 - Edith et Michel THELIN
- 12 - Bernadette QUENTIN
- 13 - Damien PROVOST
- 14 - Philippe et Annick GËSLIN



PISCINE MUNICIPALE

La météo estivale a dopé la fréquentation de la piscine municipale, avec une hausse de plus de 70 % par rapport à l'an dernier.

Deux soirées nocturnes ont ponctué la saison :

- La première mi-juillet, avec au programme des activités ludiques enchaînant équilibre, apnée et rapidité. Côté restauration, un food truck proposait de délicieux burgers.
- La seconde fin août : malgré un temps moins clément, le public a répondu présent. Les participants ont pu se régaler grâce à un food truck breton déclinant galettes salées et crêpes sucrées.

A noter enfin que Valentin Bisson (maitre-nageur) a accueilli des résidents de la maison de retraite pour leur donner l'opportunité de retourner à la piscine. Une très belle initiative d'inclusion et de partage.

- Une reconnexion précieuse : offrir aux résidents l'accès à la piscine leur permet de retrouver les plaisirs de la baignade, parfois oubliés depuis de nombreuses années.
- Des bienfaits physiques et mentaux : l'eau offre un environnement doux, idéal pour soulager les articulations, stimuler la mobilité et apporter un réel bien-être psychologique.
- Un accompagnement adapté : grâce au savoir-faire et à la bienveillance d'un maître-nageur, ces séances se déroulent en toute sécurité et dans la convivialité.



RECTIFICATIF

Une petite erreur s'est glissée dans le précédent Vib'Info concernant l'emplacement des casiers Vinted Go, également appelés lockers ou consignes automatiques.

- Les casiers Vinted Go se trouvent **au Carrefour Express**, 18, rue des Sablons, et non au Carrefour Contact, route de La Ferté-Bernard comme indiqué précédemment.

Ces consignes automatiques permettent notamment de déposer facilement ses colis Vinted.

Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur et vous remercions pour votre compréhension.



INFOS TRAVAUX

Ligne à grande vitesse atlantique

Renouvellement d'aiguillages à Dollon



La ligne grande vitesse Atlantique fait peau neuve : la SNCF réalise des travaux sur l'axe Connerré - Le Plessis-Dorin. Dans le cadre de la modernisation du réseau ferré national, SNCF Réseau mène un programme de modernisation d'ampleur sur la ligne à grande vitesse Atlantique. Ces chantiers de renouvellement permettent de pérenniser pendant cinquante ans cette ligne empruntée par 30 millions de voyageurs chaque année, garantir un haut niveau de sécurité et de performance de l'infrastructure, optimiser la régularité des trains et le confort des voyageurs. La SNCF procède ainsi au renouvellement du ballaste, des aiguillages et des rails sur plusieurs axes, dont l'axe Connerré - Le Plessis Dorin. Cette opération se décompose en deux chantiers :

- Au Plessis-Dorin : les travaux ont débuté en juillet dernier. Ils s'échelonneront jusqu'au premier trimestre 2028.
- A Dollon :
 - ⇒ Depuis août 2026 et jusqu'en avril 2027 (phase 1) : aménagement d'une aire de montage des aiguillages à Dollon.
 - ⇒ Janvier à mai 2028 (phase 2) : montage des aiguillages
 - ⇒ Janvier à septembre 2028 (phase 3) : renouvellement de la voie et des aiguillages
 - ⇒ 1^{er} trimestre 2028 (phase 4) : remise en état du terrain de l'aire de montage.

Les travaux des phases 1 – 2 et 4 sont réalisés principalement de jour, et en dehors de la voie ferrée. Ceux de la phase 3 sont réalisés de nuit, 5 nuits par semaine, du lundi soir au samedi matin, et de 21h30 à 07h00, afin d'impacter le moins possible les circulations commerciales.

Les impacts du chantier :

- Ce type de chantier, fortement mécanisé, engendre des nuisances sonores dues au fonctionnement des trains de travaux et des engins de chantier, en particulier l'avertisseur sonore qui assure la sécurité des agents. Celles-ci sont toutefois limitées dans le temps, du fait de l'avancement linéaire du chantier.
- Un trafic conséquent de véhicules de chantier est également à prévoir à proximité des aires de montage et le long des zones de chantier.

Information des voyageurs SNCF :

- Des modifications de la circulation ferroviaire sont prévues en début de matinée et en fin de journée.
- Retrouvez toute l'information sur le site internet : <https://www.sncf-connect.com> et l'application SNCF Connect





RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

JUIN



Fête des Associations

Cette année nous avons initié un nouveau format. Nous souhaitions célébrer la fin de l'année avec **TOUTES** les associations sportives, culturelles et sociales présentes à Vibraye.

Comme chaque année, un tournoi d'un sport non présent sur Vibraye a été proposé. Cette fois, c'est le basket qui a été choisi. Les 5 équipes inscrites n'ont pas démeritées malgré la chaleur de ce 19 juin et dans un état d'esprit bon enfant.

La victoire a été remportée par les footballeurs (pour la 2^{ème} année consécutives), la 2^{ème} place revient à l'équipe de la pétanque et à la 3^{ème} place, l'équipe du club d'Escalade.

Des activités moins physiques comme : un palet, un « puissance 4 » géant et un cornhole avaient été installés à l'extérieur sur la pelouse pour ceux qui n'avaient pas envie ou la capacité de faire crisser le parquet.

Bien sûr, cette fête a pour but de mettre à l'honneur des personnalités diverses : soit pour leur implication en tant que bénévoles au sein des clubs, soit pour l'assiduité aux entraînements de certain.es pratiquant.es et pour leurs résultats sportifs.

Des récompenses spéciales ont été remises à Messieurs Michel CHANTOIN et Claude COLIN.

Cette fin de journée s'est clôturée par un pot de l'amitié autour des petits fours des Gourmandises Vibraysiennes.

Nous remercions les dirigeant.es et les bénévoles des associations de nous avoir suivi dans notre désir de faire évoluer cet événement et d'avoir participé à sa mise en œuvre, qui fut un défi au vu du peu de temps que nous avons pour le créer.

Nous avons conscience que nous avons encore beaucoup à faire pour que chacune des associations vibraysiennes soit représentée et se sente à sa place lors de cette soirée. Nous avons déjà pris note de quelques améliorations à apporter.



Fête de la Musique

Samedi 20 juin, au lendemain de la fête des associations, nous avons célébré la musique. C'est sous un chaud soleil que l'UVICAPL a monté sa buvette et préparé la restauration de cette manifestation.

La soirée a commencé un peu plus tard que prévu pour que nous profitons de températures plus « clémentes » avec en première partie : le duo accordéon/voix, d'Adèle Martin et Anthony Boufard, ce fut ensuite au tour de Marie-Laure Côme de nous interpréter 3 chansons et enfin le solo guitare/voix d'Olivier Bouvat.

Du fait des fortes températures, le rétroprojecteur de la mairie y a laissé son âme... Mais qu'à cela ne tienne, une pirouette et le karaoké à tout de même pu avoir lieu. Celui-ci nous a permis de découvrir des talents insoupçonnés présents à Vibraye.

Merci à Richard Cross qui a tenu les manettes de la programmation des chansons. Merci à tous.les participant.es qui ont donné de la voix, de la joie et qui ont osé chanter devant un public nombreux. Merci aux spectateur.rices d'avoir encouragé les chanteur.euses. Merci à l'UVICAPL pour la buvette et d'être à nos côtés pour cet événement.





Festival Rocka'Vib

4 juillet ... Le premier samedi de juillet, comme depuis 16 ans maintenant, s'est déroulé le Festival de Rock dont nous sommes fiers. Une sacrée machine bien rôdée, croyez-moi. Ce fut mon premier en tant qu'adjointe, et je m'en souviendrai car il y a toujours des histoires rocambolesques lorsque l'on organise des festivités.

Vous êtes encore venu nombreux voir le spectacle des 3 groupes, 3 styles : Esskalibur et son rock celtique, 21 grammes et ses mélodies qui viennent parler aux âmes et la tête d'affiche Eiffel, hors norme.

Si comme tous les ans, nous avons compté sur le soutien des entreprises locales grâce au parrainage. Cette année nous avons aussi voulu participer à notre manière en créant un logo pour donner une identité au Rocka'Vib et permettre à chacun selon ses moyens de contribuer à faire vivre ce rassemblement en proposant à la vente des objets tel que des T-shirts, des décapsuleurs magnétiques, des badges, des autocollants et bien sûr les gobelets et les pichets. Ce projet a pu aboutir grâce à l'aide de l'association Vibraye Évènement.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à faire du Rocka'Vib, un moment à part : les bénévoles, le personnel de la mairie, Guillaume LAISSUS et son équipe, sur qui j'ai pu m'appuyer car leurs connaissances et leur bon esprit sont des ressources capitales. (Emilie SACHSÉ-PROU, adjointe à la culture)



Feu d'artifice

A cause de la sécheresse, le feu d'artifice n'a pu être tiré le 13 juillet dernier. Mais rassurez-vous, ce n'est que partie remise puisqu'il aura lieu pour le lancement de l'anniversaire des 20 ans du Quai des Arts (**samedi 31 octobre 2026 à 20h00**). Notez la date dans vos agendas.

Forum des Association



En ce samedi 5 septembre, avec des températures et ciel encore estivaux s'est tenu le nouveau format du Forum des Associations.

32 associations vibraysiennes étaient présentes. Certaines ont fait des démonstrations et ont invité les visiteur.euses à participer.

Cette journée s'est déroulée dans une joyeuse ambiance. Un foodtruck était là pour le déjeuner et permettre aux visiteurs de déambuler plus longtemps.

Merci aux dirigeants et bénévoles d'être venus et d'avoir permis cet évènement.



Course folle de voitures à pédales



Pour cause de canicule, la Course folle des Voitures à Pédales a été reportée le 12 septembre dernier. Cette année elle s'est déroulée en nocturne. Merci à l'UVICAPL de nous avoir proposé cette animation.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

OCTOBRE

Brocante

Dimanche 11 octobre 2026 à 15h00 - Quai des Arts

L'UVICAPL organise sa traditionnelle brocante d'automne le dimanche 11 octobre 2026. À cette occasion, un stand sera consacré à la lutte contre le cancer du sein. Et comme chaque année, la bibliothèque de Vibraye sera également présente salle André Leprêtre, où vous pourrez retrouver une sélection de livres d'occasion à petits prix.

Cinéma

Lundi 19 octobre 2026 à 15h00 - Quai des Arts

La fille dans les nuages

Une plume magique qui rend réel tout ce qu'elle écrit vient bouleverser la vie de Providence, 11 ans, et de son cochon d'Inde Airbag. Dotés de cet immense pouvoir, ils s'envolent pour un incroyable voyage...

De Philippe Riche

Avec Louane Emera, Jamel Debbouze, Grégoire Ludig

Dès 6 ans - Tarif unique : 5,50 €

Lundi 19 Octobre 2026 à 20h30 - Quai des Arts

De la comédie française

Dans 3 heures, Nina dévoile sa première mise en scène à la Comédie-Française. Mais dans l'agitation des dernières répétitions, rien ne se passe comme prévu : retards, coups de stress, problèmes techniques et problèmes d'égo secouent la troupe. Pourtant, Nina n'a pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout car s'il y a bien une règle d'or à la Comédie-Française, c'est qu'on n'annule pas. Commence alors une course contre la montre pour sauver la représentation.

De et par Martin Darondeau, Bertrand Usclat

Avec Pauline Clément, Laurent Stocker, Julien Frison

Tarif unique : 5,50 €

Banquet des aînés

Dimanche 25 Octobre 2026 à 12h0 - Salle des Fêtes «Daphné du Maurier

Pour des raisons d'élections sénatoriales nous sommes dû reporter le banquet initialement prévu le 27 septembre au dimanche 25 octobre.

Nous sommes désolés de la gêne occasionnée. L'année prochaine nous reprendrons la date habituelle, c'est-à-dire le dernier dimanche de septembre.

Les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent participer à cet événement, nous vous invitons à venir vous inscrire en mairie de Vibraye du **1er au 15 octobre dernier délai**.

Un transport en voiture sera assuré par les élus de la commune pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion. Si vous souhaitez en bénéficier, bien vouloir l'indiquer lors de votre inscription.



NOVEMBRE

20 ans du Quai des Arts

La salle culturelle du Quai des Arts a été inaugurée le 14 novembre 2006. Pour célébrer les 20 ans de la salle, du 31 octobre au 28 novembre il y aura 5 spectacles tout au long du mois et un abonnement pour que vous en profitiez au maximum.

Comme annoncé plus haut, les festivités débiteront le 31 octobre à 20h par le lancement du feu d'artifice initialement prévu le 13 juillet.



Armistice 1914-1918

Mercredi 11 novembre 2026

Le 11 novembre aura lieu la Commémoration des soldats Morts pour la France lors de Première Guerre Mondiale. Un moment pour se recueillir, remercier et rendre hommage à ces hommes pour que leur engagement reste vivant dans nos mémoires.



Cinéma

Lundi 16 novembre 2026 à 15h00 - Quai des Arts

Justin le juste

1915. La guerre, c'est une terre inconnue où l'on envoie Justin, misérable paysan, à une époque où il doit s'occuper de ses champs. Il doit partir se battre, au nom d'une loi qu'il ignore, contre un ennemi qu'il n'a jamais vu, alors qu'il ne rêve que de rester dans sa ferme. Sa rencontre avec Basile, un tirailleur sénégalais, va lui ouvrir les yeux sur cette guerre qu'il ne comprend pas. C'est avec lui, qu'il va se révolter contre les injustices d'un commandement absurde, et devenir un héros pas comme les autres.

De et par Éric Barbier

Avec Alban Ivanov, Birane Ba, Alexandra Lamy

Tarif unique : 5,50 €



Marché de Noël

Vendredi 4 décembre 2026 de 14h00 à 22h00 - Place de l'Eglise



Le 4 décembre, venez célébrer la magie de Noël au marché de Noël ! Une occasion idéale pour dénicher des cadeaux originaux et artisanaux, et pour les gourmands, de savourer ou offrir des délices festifs.

Cette année, le marché sera ouvert de 14h à 22h, place de l'Église, avec un programme festif et varié :

- Le clown Totoche et ses sculptures de ballons,
- La chorale de Noël des élèves de l'école primaire,
- Une animation musicale pour ambiancer la soirée et pleins de surprises !!!

Et bien sûr, la venue tant attendue du Père Noël et de ses lutins, pour le plus grand bonheur des enfants !

Rejoignez-nous pour un moment chaleureux et enchanteur, où l'esprit de Noël sera au rendez-vous !



CUISINER, C'EST PAS SORCIER !

Pâtes fraîcheur au melon, jambon de Parme et basilic



Ingrédients pour 6 personnes :

- 380 g de pâtes sèches, type pipe rigate
- 1,5 melon de Cavaillon bien mûr
- 110 g de jambon de Parme
- 25 g de basilic frais (plus quelques feuilles pour la décoration)
- le jus d'un citron jaune
- 1½ c. à soupe de vinaigre de Xérès
- 5 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 cube de bouillon de volaille
- Sel et poivre



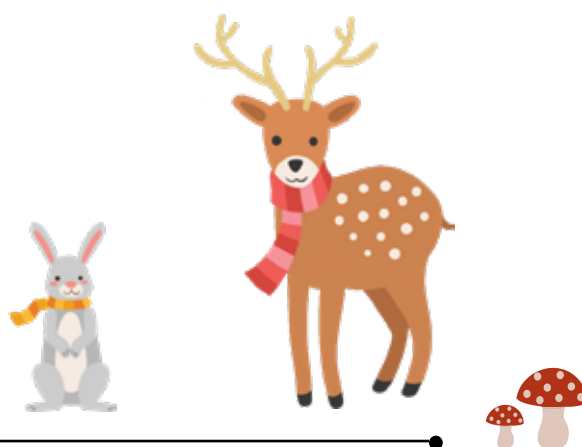
Préparation :



- Portez à ébullition une grande casserole d'eau additionnée du cube de bouillon de volaille. Ajoutez les pâtes et faites-les cuire al dente, en respectant le temps de cuisson indiqué sur l'emballage.
- Pendant ce temps, lavez et hachez finement le basilic. Dans un grand saladier, mélangez le jus de citron, le vinaigre de Xérès et l'huile d'olive. Ajoutez le basilic haché, salez légèrement et poivrez.
- Coupez les melons en deux et retirez les graines. À l'aide d'une cuillère parisienne, prélevez de petites billes de melon. À défaut, détaillez la chair en petits dés.
- Coupez ou déchirez le jambon de Parme en morceaux.
- Une fois les pâtes cuites, égouttez-les et laissez-les refroidir. Incorporez-les ensuite à la vinaigrette au basilic et mélangez soigneusement.
- Ajoutez délicatement les billes de melon et le jambon de Parme. Réservez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.
- Au moment de la dégustation, décorez de quelques feuilles de basilic frais et, éventuellement, de quelques billes de melon et morceaux de jambon de Parme réservés à cet effet.



Entrée proposée par
l'Orée des Rêves et des Mets



Pavés de saumon à la florentine

Pour 4 personnes :

Préparation : 15 min – Cuisson : 15 min

Ingrédients :

- 4 pavés de saumon de 120 à 150 g
- 500 g d'épinards surgelés
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail
- 20 g de beurre
- 6 cl de vin blanc
- 10 cl de fumet de poisson
- 25 cl de crème liquide
- 25 g de parmesan râpé
- ½ c. à café de moutarde
- Muscade
- Citron
- sel et poivre



Préparation :

- Décongeler et bien presser les épinards. Faire revenir l'échalote et l'ail dans le beurre, ajouter les épinards et cuire 5 min.
- Déglacer au vin blanc et laisser réduire. Ajouter le fumet, la crème, la moutarde et la moitié du parmesan. Assaisonner de muscade, poivre et quelques gouttes de citron.
- Verser dans un plat à gratin et déposer les pavés de saumon dessus. Parsemer du parmesan restant.
- Cuire 10 à 14 min à 180 °C, puis éventuellement 1 à 2 min sous le gril pour gratiner légèrement.

L'astuce du chef :

Sortir le saumon lorsqu'il est encore légèrement nacré à cœur. Il terminera doucement sa cuisson dans le plat et restera bien juteux et moelleux.

Plat proposé par
le restaurant A table

A table





NUMEROS UTILES



SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'Urgence Européen	112

Sans abri	115
Enfants en danger	119
Harcèlement scolaire	020
Femmes victimes de violences	919
Victimes de maltraitance	977
Pharmacie de garde	3237

Centre Antipoison Angers
02.41.48.21.21.

Centre des Grands Brûlés Nantes
02.40.08.73.04.

Hôpital de Saint-Calais
02.43.63.64.65.

Hôpital de La Ferté-Bernard
02.43.71.61.51.

Hôpital du Mans
02.43.43.43.43.

● MAIRIE DE VIBRAYE

1, place de l'Hôtel de Ville
72320 VIBRAYE



☎ 02.43.93.60.27. - ✉ mairie@vibraye.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h30 et 15h à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h30

M. Denis BERNARDET, Maire

reçoit sur rendez-vous.
Permanences d'adjoints
Samedi de 11h à 12h
(sauf juillet et août)



● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE «GASTON CHEVEREAU»

53, rue Xavier Boutet
72320 VIBRAYE

☎ 02.43.71.40.44. - ✉ bibliotheque@vibraye.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h à 18h30
Mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30
Vendredi : 9h30 à 11h et 16h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h

La bibliothèque sera fermée exceptionnellement les :

Vendredi 16 octobre
Vendredi 30 Octobre
Samedi 31 octobre
Vendredi 13 novembre
Vendredi 20 novembre
Mercredi 25 novembre
Vendredi 27 novembre
Mercredi 2 décembre
Vendredi 4 décembre



● ENFANCE JEUNESSE

Espace de la Gare
21, rue du Grand Prix 1906
72320 VIBRAYE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Sylvie : ☎ 06.27.91.95.37.

sylvie.enfancejeunesse@vibraye.fr

Local ado : **Augustin**

☎ 07.77.26.52.74.

augustin.enfancejeunesse@vibraye.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 15h45

mardi : 9h - 11h30 et 14h - 15h30

Mercredi : 9h 11h45 et 14h à 17h30

Jeudi : 9h - 11h45 et de 14h - 15h45

Vendredi : 9h - 11h30 et de 14h à 15h45



● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE 'ANILLE

10, rue Saint-Pierre

72120 SAINT-CALAIS

☎ 02.43.35.11.03. - ✉ ccvba@cc-vba.com

Horaires d'ouverture

Mardi, Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

● MULTI ACCUEIL - RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de la Petite Enfance - Relais Petite Enfance

19, rue du Grand Prix 1906

72320 VIBRAYE

☎ 02.43.71.16.29.

✉ multiaccueil.lejardindessens@gmail.com

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

De 7h30 à 18h15

Permanence Relais Petite Enfance (RPE)

Maison de la Petite Enfance - Vibraye

Jeudi de 13h à 17h

36,ter rue de la Cornillère - Saint-Calais

Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h



● GENDARMERIE NATIONALE

95, rue Xavier Boutet

72320 VIBRAYE

☎ 02.43.93.60.13.

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h



● LA POSTE

55, rue Xavier Boutet

72320 VIBRAYE

☎ 02.43.93.42.47.

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Dernière levée du courrier : 12h



● DECHETERIE - VIBRAYE

La Retrourie

72320 VIBRAYE

☎ 02.43.71.29.31.

Horaires d'hiver

Lundi : fermé

mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

Denis BERNARDET

Comité de rédaction

Denis BERNARDET

Richard CROSS

Julien PROU

Emilie SACHSÉ-PROU

Laurence GUILLARD

Olivier BOUVAT

Marie-Blanche CHAMBRIER

Aude LEPENNETIER

Sandra MINIER

Sylvie VOLET

Augustin BONVALET

Conception

Sandra MINIER

Impression

Imprimé GRAVÉ

Avec la participation de

Restaurant «A table»

L'Orée des rêves et des Mets



OFFRES FRANCE SERVICES

à la Poste de Saint-Calais

* Demandez conseil pour effectuer vos démarches administratives en ligne.

* Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et aux équipements numériques : tablette, ordinateur, imprimante, scan

 LA POSTE	30, avenue Charles de Gaulle 72120 SAINT CALAIS Tél. 02.43.63.49.97.	HORAIRES D'OUVERTURE	Mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30 Samedi : 9h à 12h
---	--	-----------------------------	--

Les services du Quotidien à côté de chez vous	Document indispensables pour vos démarches
 MA SITUATION DE VIE CHANGE Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...)	* Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF) * Ma carte d'identité en cours de validité
 JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...	* Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) * Mon code confidentiel (compte AMELI) * Ma carte d'identité en cours de validité
 JE PREPARE MA RETRAITE Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits	* Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité
 JE DECLARE MES IMPÔTS Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...	* Mon n° fiscal et mon mot de passe confidentiel * Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte) * Mon revenu fiscal de référence (pour création compte) * Mon dernier avis d'imposition * Ma carte d'identité en cours de validité
 J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...	* Mon identifiant ANTS * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité
 JE FAIS VALOIR MES DROITS Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire....	* Ma carte d'identité en cours de validité
 JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...	* Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte vitale) * Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres) * Un adresse email valide ou un n° de téléphone portable * Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors la 1ère connexion)
 JE CHERCHE UN EMPLOI Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...	* Mon n° d'identifiant Pôle Emploi * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité * Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

